CONVOCATION À L' INTENTION DES ATHLETES

Description de la mission	Détail
Objet	Sélective n°3 au Championnat de France de Trampoline
Date	29 mars au 31 mars
Lieu	Annonay (07)
Nombre de participants	15

- Détails du déplacement :

RDV ALLER	Date	29 mars 2024 à 12h
	Lieu	Azur Arena Antibes
RDV RETOUR	Date	31 mars 2024 (horaire donné ultérieurement)
	Lieu	Azur Arena Antibes

Déplacement Aller	**Mini-bus**
Lieu d'entrainement	Hall Guy Lachaud, rue Emile Bouchon, 07100 Annonay
Hébergement	Hôtel The Originals La Siesta, 1545 RUE DE LA REPUBLIQUE 07430, DAVEZIEUX, France
Déplacement Retour	**Mini-bus**

- **A prévoir:**

Participation aux frais de déplacement :
Une participation de 119 euros est demandée.
Cette somme est à régler au club avant le 27/03/2024 par VIREMENT de préférence (indiquez "DEPL TR ANNONAY" et le nom de l'athlète concerné) .
Notez que le club participe à 50% sur le déplacement des athlètes. En contrepartie de cette participation, les athlètes pourront être sollicités pour participer à la vie associative du club (l'entraîneur préviendra).

Argent de poche: Les participants peuvent amener de l'argent de poche qui sera sous leur responsabilité.

Ne pas oublier :

1. Des goûters (barre céréale, compote ou fruit) pour les 3 jours
2. le carnet de santé au fond de la valise de l'enfant (pour ne pas qu'il le perde)
3. Les tenues et Matériel d'entraînement selon les recommandations de l'entraîneur

Attention! aucun médicament ne peut être donné par l'encadrement sans ordonnance médicale. Si votre enfant doit prendre un traitement, ou simplement du doliprane ou antihistaminique, merci de lui confier le médicament et une ordonnance mentionnant la posologie, le tout dans un sachet plastique refermable ” type aéroport” avec le nom de l’enfant.

Bon déplacement à tous !